

Système d'Information du Territoire Neuchâtelois Service de la géomatique et du registre foncier Rue de Tivoli 22 2003 Neuchâtel

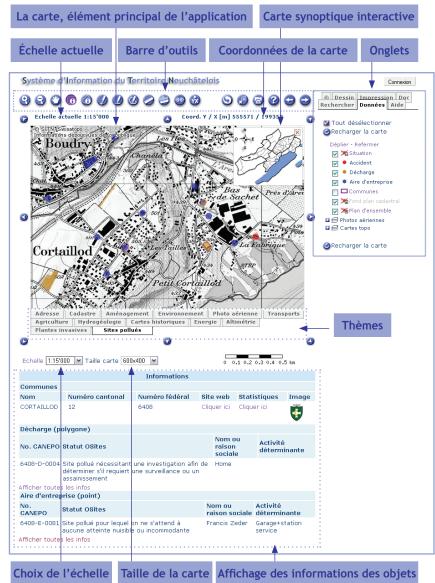
http://www.ne.ch/sitn



Le fonctionnement général du guichet cartographique

Le guichet cartographique est une application internet permettant de consulter des cartes de manière interactive et d'obtenir des informations sur le territoire cantonal. L'application donne accès à une très grande quantité d'informations (cartes topographiques, photos aériennes, données cadastrales, plans d'aménagement, données environnementales, données altimétriques, etc.). Le fonctionnement général de cette application est décrit dans cette plaquette d'information.





Lorsqu'on clique dans la carte avec le bouton d'information, on obtient des informations sur les objets représentés dans la carte. Les caractéristiques des objets proches de l'endroit sélectionné sur la carte sont affichées. Pour un bâtiment, on affichera par exemple le numéro officiel de bâtiment, la surface, le type, etc. S'il y a plusieurs objets dans la zone cliquée, le système affichera les caractéristiques de tous les objets. L'information affichée dépendra de l'échelle de la carte. Pour plus d'informations, se référer à l'aide en ligne.

Service de la protection de l'environnement Rue du Tombet 24 2034 Peseux

> Tél. 032 889.67.30, Fax 032 889.62.63 http://www.ne.ch/environnement

Le thème Sites pollués du guichet cartographique

Le cadastre des sites pollués est accessible depuis la page dédiée du site internet de l'Etat - http://www.ne.ch/environnement/sitespollues - ou depuis la liste des thèmes du guichet cartographique du canton Neuchâtel à l'adresse suivante - http://www.ne.ch/sitn - Cliquer sur 'Sites pollués' dans la liste ou sélectionnez l'onglet 'Sites pollués' en dessous de la carte principale du guichet pour afficher ce thème.

Comment vérifier si un bien-fonds est touché par un site pollué ?

L'onglet 'Rechercher' à droite de la carte vous permet de localiser une parcelle, une adresse, une commune ou encore d'autre objets. Dans le menu 'Localiser un(e)...' sélectionnez 'parcelle', entrez le numéro de la parcelle, puis appuyez sur rechercher (cf. images ci-contre).

Une liste des parcelles portant le numéro recherché apparaît en-dessous du formulaire. Cliquez dans la liste des résultats sur la parcelle qui vous intéresse. La carte est automatiquement recentrée sur la parcelle recherchée. Si la parcelle contient ou touche le symbole d'un site pollué (point ou polygone rouge, bleu ou brun), celle-ci est très probablement concernée par une pollution. Interrogez le site (voir point suivant) pour obtenir la liste complète des parcelles touchées.

Comment afficher les informations sur site pollué ?

Localisez d'abord la parcelle, l'adresse ou le site en suivant les indications du point précédent. Sélectionnez un des boutons d'interrogation (cf. explication des outils sur le verso) et cliquez sur la carte à l'endroit souhaité.

Les informations sur les objets sélectionnés s'affichent dans un tableau en dessous de la carte. Attention: Pour les sites pollués, un nombre réduit de caractéristiques est affiché par défaut. Pour obtenir l'ensemble des informations, cliquez sur le lien 'Afficher toutes les infos' en dessous du résultat. Le lien 'Parcelles concernées' du tableau complet, permet de faire apparaître la liste des parcelles touchées par la pollution (cf. image ci-dessous).



Comment obtenir le nom du propriétaire d'une parcelle polluée ?

Localisez, puis interrogez la parcelle en utilisant les outils d'interrogation. Dans le tableau complet des résultats, cliquez sur le lien dans la colonne 'Parcelles concernées' puis sur le lien 'Propriétaire' de la colonne 'Numéro de parcelle' et une nouvelle fenêtre apparaît. Suivez les instructions pour obtenir le nom du ou des propriétaires.

Comment obtenir des renseignements complémentaires ?

Le cadastre des sites pollués est géré par le Service cantonal de la protection de l'environnement (SCPE). Plus d'informations se trouvent sur le site internet dédié. Il est également possible de contacter le SCPE par téléphone ou courrier - Les personnes de contact sont Mme Hélène Renard-Demougeot et M Edgar Stutz (voir adresse en haut de la page).





